

# COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Du 14 JANVIER 2020

**Présents** : Mrs et Mmes Frédéric DE AZEVEDO, Gérard GUILLET, Audrey PASCAL, Nathalie BOUCHER, Jean-Philippe DODE, Aurélie POIRAUD, Laurent PASCAL, Frédéric REYMOND, Michel ROMEY, Brigitte VUILLOD.

**Excusés** : Linda GAUDINO.

Secrétaire de séance : Brigitte VUILLOD

La séance est ouverte à 20h30

*Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 novembre 2019 est approuvé à l'unanimité.*

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **1/ Demande de subvention concernant le voyage scolaire à Paris de la classe unique de Saint-André**

L'adjointe au Maire chargée des affaires scolaires, Audrey Pascal, expose à l'assemblée que pour permettre à la classe de l'école de Saint-André-en-Royans d'organiser un voyage scolaire d'une durée de quatre jours au mois de mars 2020, le professeur des écoles demande à la commune une aide financière.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

#### DECIDE

- De verser une participation financière d'un montant de 2 000 € pour le financement du voyage scolaire organisé par l'école de Saint-André-en-Royans.

#### **2/ Question de la mise en place d'un service minimum en cas de grève des enseignants**

Le Maire expose aux conseillers qu'il convient de se prononcer sur la mise en place d'un service minimum d'accueil des enfants de l'école de Saint-André en cas de grève de l'enseignant.

Il est décidé qu'un service minimum sera mis en place dorénavant en cas de grève des enseignants.

Le secrétariat de mairie est chargé de se rapprocher des services de l'éducation nationale pour la mise en place en lien avec ces services.

#### **3/ Présentation des dossiers d'urbanisme en cours**

Le premier adjoint, délégué à l'urbanisme, fait part au conseil des dossiers d'urbanisme en cours.

Il informe le conseil que la déclaration préalable qui avait été déposée incomplète par M. Hervé Josefowicz a été complétée et est en cours d'instruction.

## Questions diverses

- Le Maire fait part au conseil municipal que dans le cadre de la modification du PLU, une visite du village a eu lieu le 19 décembre dernier, effectuée par le 1<sup>er</sup> adjoint Gérard Guillet, accompagné de M. Chareyron du bureau d'étude chargé de la modification. Cette visite avait pour objet de recenser plus précisément les bâtiments susceptibles de changer de destination.
- Gérard GUILLET, Premier adjoint, présente au conseil un devis pour la fabrication et la pose de barrières de sécurité sur le mur du faubourg, en surplomb de la rue du bourg.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 18 février 2020 à 20h30.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

A Saint-André-en-Royans, le 20 janvier 2020

Le Maire,  
Frédéric DE AZEVEDO,

